

Championnats Départementaux Adultes

Règlement Saison 2021-2022

1) Généralités :

1.1 Les Championnats Départementaux Adultes (CDA) sont des compétitions fédérales départementales officielles, autorisée et homologuée par la Ligue PACA de Badminton, organisées par le Comité de Badminton des Alpes Maritimes (ci-après désignée par "BAD'06") pour les catégories d'âge Sénior et Vétéran et les classements N2 à P12. Les titres sont remis dans chaque classement s'il y a assez d'inscrit. Dans le cas contraire des regroupements par série (N, R, D ou P) sont fait pour permettre à tous les inscrits de participer et les titres sont remis par série (pour celles qui ont été regroupées, par classement pour les autres).

1.2 La gestion et le suivi des CDA sont délégués à la Commission Adulte Départementale (CAD).

1.3 La CAD est responsable devant le Conseil d'Administration (CA) du BAD'06 qui statue.

1.4 Pour tous cas non prévu par le présent règlement de la compétition, les Règlements de la Fédération Française de Badminton (FFBaD) pour les compétitions officielles prévalent.

1.5 Pour tous les autres cas non prévus par le présent règlement et par les Règlements de la FFBaD, la CAD pourra prendre les dispositions les plus appropriées dans l'intérêt de la compétition.

1.6 Un Règlement Particulier, approuvé par le Juge-Arbitre principal des CDA, peut compléter ces dispositions vis-à-vis des conditions locales d'organisation.

2) Calendrier des CDA :

2.1 Il y aura un ensemble de 3 CDA, avec au minimum :

- 1 en Simple
- 1 en Double
- 1 en Mixte

3) Modalités d'inscription et de qualification :

3.1 Dans ce qui suit, "J" représente le jour de l'étape. Le rétro-planning prévisionnel d'un CDA est le suivant :

- J-9 : Date limite des inscriptions par les clubs et date de prise en compte du CPPH.
- J-4 : Envoi aux clubs des convocations.

Ce retro-planning est adapté pour certaines étapes à cause des vacances scolaires.

3.2 Seuls sont admis à participer à un CDA les joueurs licenciés, le jour de la date limite d'inscription, au sein de clubs de BAD'06 et ne faisant l'objet d'aucune suspension, aux dates auxquelles se déroule le CDA.

3.3 Les inscriptions sont réalisées uniquement dans le formulaire d'inscription en ligne sur Badiste.fr, par les joueurs ou par les clubs et dans la discipline mentionnée dans le descriptif du CDA sur Badiste.fr.

3.4 Les joueurs des catégories Junior sont autorisés à participer sans limite de classement. Les joueurs plus jeunes que Junior ne sont pas autorisés à participer.

3.5 Lorsqu'un mineur participe à un CDA, les responsables légaux du mineur ainsi que le mineur participant s'engagent à respecter le Règlement Complémentaire des Compétitions (RCdC) de BAD'06 en vigueur, notamment sur l'application de la réglementation ministérielle sur l'accompagnement des mineurs. L'inscription d'un adulte à un CDA implique l'acceptation du RCdC de BAD'06 en vigueur.

3.6 Le montant de l'inscription est fixé, par BAD'06, à 15 €.

3.7 Aucune inscription n'est retenue pour les clubs qui ne sont pas en règle du solde de tout compte avec BAD'06 à la date limite d'inscription.

3.8 Les droits d'inscription sont facturés par BAD'06 et doivent être versés par les clubs après chaque CDA et au vu des tableaux définitifs.

4) Tableaux :

4.1 Les tableaux sont faits dans la mesure du possible sous forme de poule avec 2 sortants par poule suivi d'une phase d'élimination directe.

4.2 Les joueurs sont inscrits selon leur CPPH conformément à la date de prise en compte du CPPH de [l'article 3.1](#) dans les différents Top.

4.3 Les joueurs ou paires inscrits mais non qualifiés selon les critères ci-dessus sont placés sur une liste de remplaçants, classés par ordre décroissant au CPPH (par addition des points des deux joueurs pour une paire de double ou de mixte).

4.4 Les têtes de séries et têtes de poules sont positionnées selon le Top Fédéral (Poona) conformément à la date de prise en compte du CPPH de [l'article 3.1](#).

4.5 Dans une discipline, si le nombre d'inscrits dans une Série ne permet pas la confection d'un tableau (moins de 3 joueurs ou paires), la CCR (dans l'intérêt des participants) se réserve le droit de regrouper ou d'annuler plusieurs tableaux.

5) Organisation d'un CDA :

5.1 Chaque CDA a lieu sur une journée, le samedi ou le dimanche, les matchs débutent le matin à partir de 8h00 et se déroulent toute la journée. Ces horaires peuvent être modifiés au besoin de la compétition en respectant le RGC de la FFBA D.

5.2 Les joueurs ont le droit de jouer leurs matchs avec un maillot floqué avec leur prénom ou leur nom ou les deux.

5.3 Les joueurs sont autorisés à recevoir des conseils (tactiques et de jeu) pendant leurs matchs entre les points et aux arrêts de jeu à 11 et 21.

6) Arbitrage :

6.1 Les Juge-Arbitres (JA) officiants sur les CDA sont désignés par la Commission de Ligue des Officiels Techniques.

6.2 Les éventuels Arbitres ou Juges de Ligne sont désignés respectivement par la CAD ou par l'organisateur, sous le contrôle du JA principal.

6.3 L'arbitrage peut être également réalisé par de jeunes arbitres et/ou de jeunes officiels UNSS, licenciés FFBaD.

7) Volants :

7.1 Le volant officiel est désigné dans le règlement particulier et il est utilisé par les joueurs en cas de désaccord entre eux.

7.2 Les volants ne sont pas fournis, sont à la charge des joueurs et doivent être classés au minimum en catégorie standard (Voir le site fédéral ci-dessous).

<http://www.ffbad.org/espaces-dedies/equipements/classements-federaux/classement-federal-volants-plumes-de-badminton>

8) Respect de la discipline :

8.1 Les CDA se déroulent dans le respect des règlements disciplinaires fédéraux.

8.2 Les clubs concernés peuvent porter réclamation dans les sept jours suivant un CDA pour lequel ils souhaitent porter réclamation, comme décrit dans le règlement d'examen des réclamations et litiges de la FFBaD.